



# Un projet lausannois pour agrandir le Centre professionnel cantonal

FRIBOURG • Trente-six projets étaient en concours pour augmenter les espaces de formation et requalifier le site «Derrière-les-Remparts». Le jury en a retenu sept.



Sept projets ont été retenus dans le cadre du concours d'architecture pour l'agrandissement du Centre professionnel. Les lauréats ont prévu de construire leur bâtiment partiellement en sous-sol. MÉLANIE ROULLIER

## MADELEINE JOYE

Appelez-le «Boucle». C'est le petit nom du projet retenu pour l'agrandissement du Centre professionnel dans le quartier d'Alt. Ce projet, présenté par les architectes lausannois Serge Butikofer, Oliva de Oliveira et Olivier Vernay, a été retenu au terme d'un concours par le jury que préside Charles-Henri Lang, architecte cantonal.

Trente-six projets, autant de réponses aux questions posées par le maître d'œuvre, l'Association du Centre professionnel cantonal. Des questions particulièrement délicates, puisqu'il s'agissait de construire dans un tissu bâti partiellement historique, en utilisant des terrains résiduels entre les divers bâtiments du Centre de formation des apprentis. Il fallait aussi requali-

fier le site en établissant des correspondances avec et entre les bâtiments scolaires existants: le Cycle d'orientation du Belluard, l'ensemble du Centre professionnel et l'école du Bourg en contrebas.

## Bâtiment polygonal

Selon M. Lang, le jury s'est fondé sur plusieurs critères pour se déterminer: l'insertion dans le site, avec le maintien de la vue sur Saint-Michel et la cathédrale, la qualité architecturale, la fonctionnalité - y compris les circulations dans et hors des bâtiments, ainsi que l'économie des moyens. Bingo! Le projet retenu est aussi le plus économique, selon l'analyse faite par un bureau spécialisé.

Mettant la déclivité du terrain à profit, les lauréats ont construit leur bâtiment partiellement en sous-sol, ce qui per-

met d'aménager une grande esplanade et laisse la vue dégagée dans une large mesure sur ce socle, un bâtiment polygonal qui devient le centre de la composition. La salle de gymnastique est aussi enterrée, offrant sur sa toiture un espace supplémentaire pour la récréation.

En outre, une cafétéria est prévue côté Belluard, alors que la zone en contrebas côté Vieille-Ville doit être arborisée.

Ce projet «propose un bâtiment scolaire de caractère unique qui se réfère aux particularités du site. L'intervention complète la composition avec les bâtiments existants d'une manière évidente. L'ensemble est ainsi revalorisé, note le jury dans son commentaire.

## Répondre aux besoins

Pour le conseiller d'Etat Michel Pittet, ce projet arrive à

point nommé. Il répondra d'abord à l'augmentation du nombre d'apprentis générée par la croissance démographique observée dans le canton. Il permettra aussi de rapatrier des cours dispersés en plusieurs endroits de la ville.

Il bénéficiera, enfin, des subventions fédérales prévues par l'actuelle loi sur la formation professionnelle. La demande préalable ayant été déposée dans les délais, Fribourg va profiter au maximum de dispositions bientôt obsolètes et qui seront remplacées par un système moins généreux.

Avec ce projet, ajouté à celui de l'Ecole des métiers, Fribourg sera en mesure de continuer à répondre le mieux possible aux besoins de formation de sa jeunesse, conclut avec satisfaction le directeur de l'Economie et de l'emploi. I

## PALMARÈS

### Les six autres projets primés

Outre le gagnant du concours, six projets ont été récompensés par le jury.

- > 2<sup>e</sup> - Bovet Jeanneret architectes, Fribourg
- > 3<sup>e</sup> CCHÉ architectes, Lausanne.
- > 4<sup>e</sup> - Ipas architectes, Neuchâtel.
- > 5<sup>e</sup> - Alfonso B. & Anne-Catherine Javet, Lausanne
- > 6<sup>e</sup> - NPW architectes, Genève.
- > 7<sup>e</sup> - Alexandru & Partners, architectes, HES-Bourg.